




## Rapport

### Evaluation Rapide de Protection des PDI du village de Tissagou à Soh commune Ségué cercle de Bankass.

	<b>Dernière mise à jour</b>	27 octobre 2020
	<b>Dates de l'ERP</b>	Le 24 au 26 octobre 2020
	<b>Localités affectées</b>	<b>Sites de départ :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cercle de Bankass commune de Ségué village de Tissagou.</li> </ul> <b>Sites d'accueil :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cercle de Bankass, commune de Ségué, village de Soh.</li> </ul>
	<b>Population affectées</b>	<p>Suite à une alerte remontée le <b>12 octobre 2020</b> par le partenaire DCA en charge de la veille humanitaire dans le cercle de Bankass et confirmée par le service local du développement social et de l'économie solidaire (SLDSES) portant sur un mouvement de population du village de Tissagou vers la localité de Soh. La population déplacée est estimée à 100 ménages composés de 600 personnes. Au cours de l'évaluation, les chiffres recueillis auprès du chef du village de Tissagou font état de 110 ménages composés essentiellement des membres du groupe ethnique Dogon.</p>
<b>Coordonnées GPS des localités de l'ERP :</b> <b>Village de Soh :</b> <b>Latitude :N 13.670493°C</b> <b>Longitude :03.812169°C</b> <b>Altitude :119,1 m</b>	<b>Déclencheur de l'ERP</b>	<p>Le 7 Octobre 2020 aux environs de 18h 30, le village de Tissagou dans la commune de Ségué a été attaqué par des hommes armés non identifiés. Le bilan fait état de trois (3) hommes tués, les champs de fonio ainsi que tout le village ont été incendiés. Cet évènement a occasionné le déplacement des ménages de leurs villages d'origine pour s'installer dans les villages de Guinaban, Soh, Koulou, Daouh à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de commune Ségué.</p>
	<b>Méthodologie</b>	<p><b>La méthodologie utilisée a été la suivante :</b></p> <p>La méthodologie utilisée à consister à faire des observations directes, à faciliter des groupes de discussion et à réaliser des entretiens avec informateurs clés.</p> <p>Ainsi l'équipe a réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 02 entretiens avec informateurs clés dont 01 homme issu de la communauté hôte et 01 femme PDI</li> <li>- Un groupe de discussion avec les hommes PDI âgés de 20 à 40 ans</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un groupe de discussion avec les hommes PDIs de plus de 40 ans</li> <li>- Un groupe de discussion avec les femmes PDIs âgées de 20 à 40 ans</li> <li>- Un groupe de discussion avec les femmes PDIs de plus de 40 ans</li> </ul>				
	Résumé des problèmes rapportés	Atteinte à l'intégrité physique et à la vie	Détresse psychologique et émotionnelle	Restrictions de mouvements	Perte, abandon et destruction de documents d'état civil  (Pertes des cartes NINA et CNI, actes de naissances etc.)	Perte de biens matériels, vol de bétail, et destruction des stocks de vivres
	Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection	<p><b>Présentation du contexte général :</b></p> <p>La dégradation du climat sécuritaire dans le cercle de Bankass depuis le début de l'année liée aux attaques des groupe armés non identifiés s'amplifie avec les actes de violence, de violations graves des droits humains caractérisés par les attaques et incendies de villages, les vols de bétail et biens matériels, les assassinats, les restrictions de mouvements, les intimidations et les menaces, A l'instar des autres communes du cercle, la commune de Ségué continue d'enregistrer des mouvements de population liés à ces attaques. En effet, dans la nuit du 07 octobre 2020, des hommes armés non identifiés se sont introduits dans le village de Tissagou, situé à l'est de la commune de Ségué. Trois (3) hommes âgés respectivement de 70 ans, 45 ans et 29 ans ont été tués. Lors de cette incursion on dénombre également, des blessés dont trois par balles, du bétail dont l'estimation fait état de 20 vaches, 10 chevaux, 150 petits ruminants emportés, environ 100 maisons incendiées et détruites, 20 motos emportées et 09 incendiées, 50 greniers de vivres incendiés.</p> <p><b>Présentation/description des sites de l'ERP :</b></p> <p>La localité d'accueil, <b>Soh</b>, est un village de la commune de Ségué, situé à environ <b>70 km</b> de la ville de Bankass. Les <b>PDIs</b> sont toutes originaires du village de Tissagou commune de Ségué. Selon les chiffres collectés au cours des entretiens avec les informateurs clés, la communauté déplacée est estimée à <b>110</b> ménages composés <b>660</b> personnes dont <b>135</b> femmes, <b>96</b> hommes, <b>201</b> filles et <b>228</b> garçons.</p> <p>Au cours des entretiens, il a été signalé que certaines <b>personnes déplacées</b> vivent dans des conditions qui les exposent aux intempéries climatiques et aux risques de protection.</p>				

		<p>Malgré les interventions de ratissage de l'armée dans les villages frontaliers les risques d'attaques restent élevés pour le village d'accueil.</p> <p><b>Actions en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipes RRM des partenaires de NRC et DCA ont mené une évaluation multisectorielle des besoins du 21 au 23 octobre 2020,</li> <li>- Les blessés et malades ont bénéficié d'une prise en charge médicale au Centre de Santé Communautaire de de Koulou de la part du partenaire Premières Urgences Internationales (PUI).</li> </ul> <p><b>Recommandations principales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcer les services de police dans la localité d'accueil ;</li> <li>○ Assurer la prise en charge psychosociale individuelle et de groupe ;</li> <li>○ Apporter un appui en documentation civile pour l'acquisition des documents perdus lors de l'attaque ;</li> <li>○ Créer des centres d'apprentissage temporaire pour les enfants sur le site d'accueil ;</li> <li>○ Apporter une assistance en abris et NFI ;</li> <li>○ Apporter une assistance en vivres aux PDIs et aux familles d'accueil affectées par le déplacement ;</li> <li>○ Renforcer la connaissance des communautés sur la Covid-19 et promouvoir le respect des mesures barrières de lutte contre la pandémie.</li> </ul>				
	Niveau de l'alerte	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
Sécurité, déplacement et protection générale		La dégradation de la sécurité a impacté négativement sur la liberté de mouvement des populations ainsi que l'économie de la zone. Beaucoup de personnes ont cessé d'exercer des activités lucratives à cause des agressions physiques, des vols et pillages. Les participants aux groupes de discussion ont affirmé que les attaques récentes ont déstabilisé toute la commune de Ségué et toute la bande frontalière, engendrant, ainsi, un sentiment de peur au sein des populations. La sécurité autour de la localité d'origine de PDIs est très	<p><b>Aux autorités administratives et politiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les mesures de police dans la zone d'origine et d'accueil des PDIs.</li> </ul>

		<p>volatile et il serait très dangereux d'y aller, selon les populations déplacées interrogées. Par ailleurs, une zone sablonneuse appelée Séno serait la zone de refuge des hommes armés non identifiés qui commettent des attaques et autres violations graves dans la zone.</p> <p>En effet, malgré la présence de patrouilles militaires dans la bande frontalière de la commune de Baye, Diallassagou, Tori, Sokoura et Ségué, la situation sécuritaire inquiète les communautés avec la persistance des violences et incidents de protection.</p>	
Cohésion sociale		<p>Des observations directes et informations collectées au cours des groupes de discussion et entretiens avec informateurs clés, les communautés déplacées ne font l'objet d'aucune discrimination, marginalisation et les relations sociales entre les deux communautés sont cordiales. D'ailleurs, l'équipe a observé que toutes les personnes déplacées vivent au sein de familles d'accueil. Aucun cas de litige opposant entre membres des deux communautés n'a été signalé depuis l'arrivée des PDIs dans le village. Cette cordialité des relations pourrait s'expliquer par la proximité des localités de départ et d'accueil séparées seulement d'environ deux kilomètres. D'ailleurs, les personnes interrogées au cours des groupes de discussion ont relevé que la localité d'accueil est considérée comme un second village pour les PDIs et les deux communautés entretiennent, depuis toujours, des activités et échanges sociaux tels que les mariages, les baptêmes, les cérémonies funéraires, les récoltes, etc.</p> <p>Dans la localité d'accueil, la gestion des conflits est la responsabilité des autorités coutumières à savoir le chef de village, ses conseillers et les sages du village qui sont exclusivement des hommes âgés.</p>	<p><b>Au groupe de travail cohésion sociale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des activités pour le maintien et le renforcement de la coexistence pacifique entre les deux communautés.</li> <li>- Travailler à la mise en place d'un mode de gestion de conflits plus inclusif.</li> </ul>
Protection de l'enfance		<p>Dans cet incident, les enfants ont été les plus impactés selon les propos des participants aux groupes de discussion et des informateurs clés.</p> <p>D'abord, au cours des groupes de discussion, les femmes ont relevé que les enfants ont été traumatisés par les violences. Ce traumatisme se manifeste par la timidité, une trop grande peur chez les enfants. D'ailleurs, elles ont mentionné que les enfants ont le sommeil troublé. Ensuite, l'équipe a, également, noté que trois enfants dont deux garçons et une fille, respectivement âgés de 6 ans, 17 ans et 2 ans ont été légèrement blessés par balles. Les enfants ont bénéficié</p>	<p><b>Acteurs humanitaires en charge de la documentation civile :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer à l'acquisition et/ou à la reconstitution des documents d'état civil pour les enfants.</li> <li>-</li> </ul> <p><b>Acteurs du Cluster Education :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un espace d'apprentissage temporaire</li> </ul> <p><b>Acteurs MRM et acteurs de santé :</b></p>

		<p>d'une prise en charge par le partenaire PUI dans le Centre de Santé Communautaire (CSCoM) de Koulou. Cette information a été confirmée par le partenaire PUI et le personnel du CSCoM.</p> <p>Selon un recensement des PDIs par le chef de la communauté déplacée, 429 enfants composés de 228 garçons et 201 filles sont déplacés. Il n'existe pas d'école dans la localité de départ. Les enfants fréquentaient l'école de Soh, la localité d'accueil qui est non fonctionnelle depuis 2 ans à cause de l'insécurité.</p> <p>Il a été, également, rapporté à l'équipe que tous les actes de naissances des enfants ont été brûlés lors de l'attaque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le suivi médical et psychosocial des enfants blessés par balles.</li> </ul> <p><b>Acteurs du Clusters Protection Enfant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un espace ami des enfants</li> <li>- Assurer une prise en charge psychosociale des enfants.</li> </ul>
<p><b>Violences basées sur le genre</b></p>		<p>Au cours de l'évaluation, aucun cas de violence basée sur le genre (VBG)n'a été rapporté.</p> <p>Cependant, certains facteurs dans le village d'accueil pourraient favoriser des risques de VBG. En effet, le point d'approvisionnement en eau est distant d'environ un kilomètre du village. En plus, l'insuffisance de latrines dans la localité d'accueil contraint les populations y compris les femmes et les enfants à aller déféquer en brousse loin de leur lieu d'habitation. Cet état de fait pourrait les exposer à des risques de protection surtout aux agressions sexuelles.</p>	<p><b>Au Sous-Cluster VBG :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un monitoring régulier des risques de VBG pour assurer un environnement de protection sûr.</li> </ul>
<p><b>Personnes à besoins spécifiques</b></p>		<p>Il ressort que des mesures d'accompagnement ont débuté avec la prise en charge médicale des blessés par arme à feu. Il est à noter que des personnes à besoins spécifiques ont été identifiées lors de cette évaluation sur le site.</p> <p>Les personnes à besoins spécifiques se présentent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 femme cheffe de ménage ;</li> <li>- 4 femmes veuves dont les maris ont été tués au cours de l'attaque du village ;</li> <li>- 3 enfants blessés par balles dont une fille et deux garçons ;</li> <li>- 2 personnes vivant avec handicap dont 1 homme avec handicap visuel et auditif et 1 homme avec handicap physique ;</li> <li>- 5 personnes âgées et inactives dont 1 homme et 4 femmes à cause de leurs vulnérabilités liées à l'âge.</li> </ul>	<p><b>Au Cluster Protection :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des cas de malades par des structures intervenant dans le domaine de la santé.</li> </ul> <p><b>Aux acteurs sécurité alimentaire et acteurs RRM :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une prise en charge alimentaire de toutes les personnes à besoins spécifiques.</li> </ul> <p><b>Acteurs protection de l'enfance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la prise en charge psychosociale des enfants blessés au cours des violences et des femmes qui ont perdu leurs maris durant l'attaque.</li> </ul>

<p><b>Ressenti psychologique</b></p>		<p>Il ressort des discussions que les groupes armés attaquent très souvent les villages pendant la nuit en ouvrant le feu pour faire fuir la population dans la brousse. La débandade en pleine nuit cause énormément de préjudices physique et psychologique aux populations surprises dans leur sommeil. Comme mentionné dans la rubrique sur la protection de l'enfance, les enfants ont été marqué par les violences. Cela s'est traduit, selon les parents interrogés, par la perte d'appétit, la timidité, les cauchemars et les fréquents pleurs. Les pertes en vies humaines, les menaces, l'incendie des maisons et des greniers de vivres ont causé une situation de psychose au sein de toute la population des villages environnants notamment les PDIs et les communautés d'accueil.</p>	<p><b>Aux acteurs de prise en charge psychosocial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire l'identification et la prise en charge psychosociale individuelle et de groupe.</li> </ul>
<p><b>Accès aux services de base</b></p>		<p>Les populations n'ont plus accès aux marchés pour les foires hebdomadaires de Ségué, Tori, Dialassagou à cause de la restriction des mouvements due à l'insécurité dans la zone.</p> <p>Sur le plan sanitaire les déplacés affirment fréquenter le centre de santé communautaire de Koulou situé à 05 kilomètres de la localité d'accueil et à 7 kilomètres de celle de départ, Les consultations sont gratuites pour les PDIs et pris en charge par la clinique mobile du partenaire PUI.</p> <p>Quant au secteur de l'eau, hygiène et assainissement (EHA), les déplacés soulignent quelques difficultés liées à l'approvisionnement en eau. En effet, il existe quatre points d'eau dont un seul est fonctionnel et distant de plus d'un kilomètre du village.</p> <p>D'autres difficultés sont liées aux manques des récipients permettant de stocker et de transporter l'eau potable. L'insuffisance des latrines dans les familles d'accueil contribue à la défécation à l'air libre ; ce qui expose certains déplacés et familles hôtes à des risques des maladies.</p> <p>Quant au mécanisme d'adaptation les personnes déplacées affirment qu'ils s'entraident entre elles. Depuis leur arrivée, aucun ménage vulnérable n'a reçu une assistance. Ils expriment leur inquiétude car tous leurs troupeaux ont été emportés par les groupes armés et ils n'exercent aucune activité génératrice de revenus leur permettant de répondre aux besoins de leurs familles.</p>	<p><b>Aux acteurs WASH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter le village de Soh d'un autre point d'eau ou réhabiliter les points d'eau non fonctionnels Appuyer la construction de latrine d'urgence</li> </ul> <p><b>Acteurs du cluster abris / NFI et du RRM :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une assistance en kits NFI</li> <li>- Apporter une assistance en abris le plus urgemment possible.</li> </ul> <p><b>Autorités administratives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les mesures de polices pouvant faciliter l'accès aux foires hebdomadaires.</li> </ul>

		<p>Enfin, l'ensemble des PDI sont hébergés dans des familles d'accueil et vivent dans une promiscuité observée au cours de l'évaluation. En effet, les femmes et les enfants passent la nuit dans une même chambre et les hommes dorment à ciel ouvert dans les cours des familles d'accueil.</p>	
<p><b>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</b></p>		<p>Les communautés ont une bonne connaissance de la pandémie à Covid-19 et des mesures barrières de prévention, Cependant, l'équipe a observé que les populations ne mettent pas en pratique ces mesures.</p> <p>Aucun impact sur l'environnement de protection lié à la Covid-19 n'a été rapporté à l'équipe. En plus, les communautés n'ont signalé aucun cas de discrimination ni de marginalisation liée à la pandémie. D'ailleurs, elles ont mentionné qu'aucun cas positif à la maladie n'a été diagnostiqué dans les localités d'accueil et de départ des PDIs.</p>	<p><b>Acteurs humanitaires et santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser sur le respect des mesures barrières.</li> <li>- Assurer une distribution de kits familiaux de lavage des mains pour prévenir la pandémie.</li> </ul>